

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
SARL Les Pistoles 0491321540					
SIRET	4	9	2	5	4 4 9 2 9 0 0 0 1 0
Mél : contact@pmqexpertise.com					
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
27 rue du banier 13002 Marseille					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
			SIRET		
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Débit de boissons		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %		0		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs	
France ruralités revitalisation FRR, 44 quinquies A		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale art. 44 quinquies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt proportionnel de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			Si oui, indication du logiciel utilisé		
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
P.M.G. Expertise 38 rue Raphaël - 13008 Marseille Tél: 04 91 32 15 40					
CGA/OMGA			Tél:		
Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)			Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 30/05/2025 Lieu : Marseille		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire: Mr Bartoli Gérant		
Signature :					
Examen de conformité fiscale (ECF)			Prestataire :		

P.M.G. EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
38, rue Raphaël - 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 15 40 - Fax 04 91 32 15 49
S.A.R.L. au Capital de 7622,45 €
Siret 421 251 964 00017 - Code NAF 6920Z

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

2025

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si néant

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e					
				f					
				g					
				h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j					
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)					
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1	2	3	4	5	6	7	8		
BARTOLI JOEL ASSOCIE 66 COURS PIERRE PUGET 1300 MARSEILLE		120							
I DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
RÉMUNÉRATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %				
					0% 15% 19%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)					MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
					MVLt imputée sur les PVLt de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)					MVLt réalisée au cours de l'exercice				
					MVLt restant à reporter				
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

cerfa

N° 15948 * 07

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Les Pistoles		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		27 rue du panier		13002	Marseille	
SIRET		4 9 2 5 4 4 9 2 9 0 0 0 1 0				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Exercice N clos le 31 12 2024						
ACTIF		Brut		Amortissements – Provisions		
		Net				
		1		3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010	131 000	012	131 000
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	93 860	030	75 961
	Immobilisations financières * (1)		040	80	042	80
	Total I (5)		044	224 940	048	75 961
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	3 237	052	3 237
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	89 987	074	37 525
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	44 176	086	44 176
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	137 400	098	37 525
	Total général (I + II)		110	362 340	112	113 485
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 200	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126		120	
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131)		132		146 050	
	Report à nouveau		134		(280 240)	
	Résultat de l'exercice		136		62 181	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142		(70 689)	
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		9 698	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		21 066	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 40 329)		172		58 426	
	Comptes courants d'associés		173		166	
	Autres dettes		175		230 188	
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		319 544		
Total général (I + II + III)		180		248 854		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 765	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 saphes A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SARL Les Pistoles		Néant ☐ *		
		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le		
A – RÉSULTAT COMPTABLE				31 12 2024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210			
	Production vendue { Biens dont export et livraisons 215 214 338 492 Services * 217 218 2 106					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitations reçues		226			
	Autres produits		230	4 466		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232		345 064		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234			
	Variation de stocks (marchandises) *		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	139 421		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		240			
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : 6 250 - immobilier :)		242	43 844		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)	243	244	192		
	Rémunérations du personnel *		250	79 293		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	14 385		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255	254	5 323		
	Dotations aux provisions		256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 262 20 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }						
	Total des charges d'exploitation (II)	264		282 479		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)		270		62 585		
Produits financiers (III) 280						
Charges financières (V) 294				311		
Produits exceptionnels (IV)			290			
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) * 347 300 94 dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) * 348 }						
Impôt sur les bénéfices * (VII)			306			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)		310		62 181		
B – RÉSULTAT FISCAL		312	62 181	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-clés d'associés 247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) * 249)	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986	ZFU – TE (44 octies A) 987		342		
		JEI (44 sexies A) 989				
	ZRD (44 terdecies) * 127	ZRR (44 quindécies) 138				
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodécies) * 991	FRFR – art.44 quindécies A * 181				
	ZFANG (44 quaterdecies) * 345	Investissements et souscriptions outre-mer 344				
	BUD (44 sexdecies) * 992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) * 993				
	Créance due au titre du report en arrière du déficit	346		350		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies) 655					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A) 643					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B) 645					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C) 647					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D) 648					
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E) 641					
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	62 181	354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
Déficits antérieurs reportables * 115 211 dont imputés sur le résultat :				360	62 182	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370		372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **SARL Les Pistoles** Néant ☐*

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	131 000	402		404	406	131 000
	Autres	410		412		414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424	426	
	Constructions	430	15 000	432		434	436	15 000
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	27 915	442		444	446	27 915
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	20 748	452	4 655	454	456	25 404
	Matériel de transport	460	7 000	462		464	466	7 000
	Autres immobilisations corporelles	470	18 431	472	110 474		476	18 541
Immobilisations financières		480	80	482		484	486	80
TOTAL		490	220 174	492	4 765	494	496	224 940

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : de l'exercice	Dotations	Diminutions : amortissements aux éléments sortis de l'actif à la fin de l'exercice et reprises	Montant des amortissements afférents à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Fonds commercial			495		497		498	499
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504	506
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514	516
	Constructions		520	15 000	522		524	526
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		530	27 915	532		534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540	13 071	542	2 074	544	546
	Matériel de transport		550	2 189	552	1 400	554	556
	Autres immobilisations corporelles		560	12 352	562	1 850	564	566
TOTAL			570	70 527	572	5 323	574	576

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8
		6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *								
	Amortissements*								
	Valeur résiduelle								
	Prix de cession*								
	Court terme*								
	Plus ou moins-values								
	Long terme								
	19 % ⑥								
	15 % ou 12,8 % ⑦								
	0 % ⑧								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL				596	585	597	599		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2025

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise Les Pistoles		Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur comptes clients	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	37 525 662	664	666 37 525
TOTAL		680	37 525 682	684	686 37 525
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Dotations		Reprises			
Fonds commercial	681	683			
Autres Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710	715	2		
Constructions	720	725	3		
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4		
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5		
Matériel de transport	750	755	6		
Autres immobilisations corporelles	760	765	7		
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780		
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	115 211		
Déficits transférés de plein droit (article 982 bis 209-II-2 du CGI)	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter			
Déficits imputés	983	62 182			
Déficits reportables	984	53 029			
Déficits de l'exercice	860				
Total des déficits restant à reporter	870	53 029			
III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont 325 cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	381			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380		
N° du centre de gestion agréé		388			
Montant de la TVA collectée		374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice *		398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI *		397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

⑤

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **Les Pistoles**Néant ☐ *Exercice ouvert le : **01/01/2024**et clos le : **31/12/2024**Données en nombre de mois **1 2**

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376
Dont apprentis	657
Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	340 598
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	340 598

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	4 466
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	4 466

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121	139 421
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	22 567
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	20
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	162 008

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	137	183 056
---	-----	---------

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF	117	183 056
---	-----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	340 598
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026
Période de référence	024	016
Date de cessation		

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2025

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 1 (1) Néant ☐

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 2 4	SIREN	4 9 2 5 4 4 9 2 9
Dénomination de l'entreprise	Les Pistoles		
Adresse (voie)	27 rue du panier		
Code postal	1 3 0 0 2	Ville	Marseille
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904 120
TOTAL DES LIGNES 901 + 903		TOTAL DES LIGNES 902 + 904	
905		906 120.00	

I – CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

II – CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom de famille	Bartoli	Prénom(s)	Joel	Nb de parts ou actions	120
Nom d'usage				% de détention	100.00		
Naissance : Date	05/06/1962	N° Département	13001	Commune	Marseille	Pays	FR
Adresse : N°	68	Voie	, cours Pierre Puget				
Code postal	13007	Commune	Marseille	Pays	FR		

Tire (2)	Nom de famille	Prénom(s)	Nb de parts ou actions
Nom d'usage		% de détention	
Naissance : Date		N° Département	Commune
Adresse : N°		Voie	Pays
Code postal		Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1 (1)

Néant ☐

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 2 4	SIREN	4 9 2 5 4 4 9 2 9
Dénomination de l'entreprise	Les Pistoles		
Adresse (voie)	27 rue du panier		
Code postal	1 3 0 0 2	Ville	Marseille
I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :		905	

Forme juridique		Dénomination		% de détention
N° SIREN (si société établie en France)				
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		% de détention
N° SIREN (si société établie en France)				
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		% de détention
N° SIREN (si société établie en France)				
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		% de détention
N° SIREN (si société établie en France)				
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		% de détention
N° SIREN (si société établie en France)				
Adresse :	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		% de détention
N° SIREN (si société établie en France)				
Adresse :	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Voie		% de détention
N° SIREN (si société établie en France)				
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Voie		% de détention
N° SIREN (si société établie en France)				
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

DONNÉES D'IDENTIFICATION

F-IDENTIF

A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

Numéro SIREN / IDSP	492544929
Désignation du déclarant	Les Pistoles 27 rue du panier 13002 Marseille 0491321540
Code activité NAF	56.10A
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	IS1
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	CVAE1

Désignation du conseil	☐ Pas de conseil ☐ Comptable ☐ Cabinet Conseil ☒ Expert - Comptable	SARL PMG Expertise
------------------------	---	--------------------

B. RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RS
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

C. PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2024
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2024
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêt provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2023
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

D. MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	-----



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

1330-CVAE-SD

n°C.E.R.F.A - 14030*13

COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Déclaration de la valeur ajoutée et des effectifs salariés

(Articles 1586 ter à 1586 nonies du code général des impôts)

Dénomination SARL Les Pistoles
Adresse 27 rue du panier
Code postal 1 3 0 0 2
Ville Marseille

LA DECLARATION N° 1330-CVAE-SD DOIT IMPERATIVEMENT FAIRE L'OBJET D'UN DEPOT DEMATERIALISE
Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.impots.gouv.fr / Rubrique PROFESSIONNELS

SIRET

4 9 2 5 4 4 9 2 9 0 0 0 1 0

Période référence

/ / 2 0 / / 2 0

Date de cessation

/ /

I. CAS SPECIFIQUE DES ENTREPRISES MONO-ETABLISSEMENT

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 quinquies du CGI.

Les entreprises qui exploitent un établissement unique au sens de la CFE et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées, sauf exclusions mentionnées dans la notice, comme mono-établissement.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD (CERFA n° 11 483), n° 2035-E-SD (CERFA n° 11 700), n° 2059-E-SD (CERFA n° 11 484) ou n° 2072-E-SD (CERFA n° 14 027).

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée

A2

100 050

9999 JU du 2025 E SD, n°117 du 2022 E SD
case SA du 2059-E-SD ou case D12 du 2072-E-SD

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

Chiffre d'affaire de référence

A3

340 598

à reporter case A1 de la 1329-DEF-SD

Chiffre d'affaires de référence groupe

B6

à reporter case A3 de la 1329-DEF-SD

A Marseille

DATE 30/05/2025

SIGNATURE

Mr

Bartoli

Gérant

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

Détail du bilan simplifié

Rubriques	01/01/2024	01/01/2023	Variation	
	31/12/2024	31/12/2023		
	12	12	Montant	%
Autres créances	52 463	43 528	8 934	20.53
49611 Prov p/dépréc blocage saisie attrib Luc	(37 525)	(37 525)		0.00
Disponibilités	44 176		44 176	
531 Caisse siège social	44 176		44 176	0.00
<i>Actif circulant + comptes de régularisation</i>	<i>99 875</i>	<i>46 765</i>	<i>53 110</i>	<i>113.57</i>
<i>Total général Actif</i>	<i>248 854</i>	<i>196 412</i>	<i>52 442</i>	<i>26.70</i>
Capital social ou individuel	1 200	1 200		0.00
101 Capital	1 200	1 200		0.00
Réserve légale	120	120		0.00
1061 Réserve légale	120	120		0.00
Autres réserves	146 050	146 050		0.00
1042 Primes de fusion	72 300	72 300		0.00
1068 Autres réserves	73 750	73 750		0.00
Report à nouveau	(280 240)	(334 790)	54 549	16.29
119 Report à nouveau (solde débiteur)	(280 240)	(334 790)	54 549	16.29
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>62 181</i>	<i>54 549</i>	<i>7 632</i>	<i>13.99</i>
<i>Capitaux propres</i>	<i>(70 689)</i>	<i>(132 870)</i>	<i>62 181</i>	<i>46.80</i>
Emprunts et dettes assimilées	9 698	1 357	8 341	614.44
1641 Prêt Brasseur - Pietra	9 098		9 098	0.00
5121 Banque principale	600	1 357	(758)	-55.80
Fournisseurs et comptes rattachés	21 066	4 853	16 214	334.11
401ELI Elis provence	1 286		1 286	0.00
401GELV Gelvar	1 302	3 634	(2 332)	-64.17
401LAU Laugier	7 500		7 500	0.00
401MAM Mammafioire		938	(938)	-100.00
401MAR Charles Martin		281	(281)	-100.00
401PMG Pmg expertise	1 226		1 226	0.00
401ROS Rossi boisson	9 752		9 752	0.00

Détail du bilan simplifié

Rubriques		01/01/2024	01/01/2023	Variation	
		31/12/2024	31/12/2023		
		12	12	Montant	%
Dettes fiscales et sociales		58 426	48 538	9 888	20.37
431	Sécurité sociale	8 043	12 128	(4 086)	-33.69
4371	Retraite	4 921	2 038	2 883	141.50
4372	Mutuelle	692	692		0.00
43721	Prévoyance Luca Restau	96	96		0.00
4373	Cotisations a la prévoyance	1 216	841	375	44.60
44551	TVA à décaisser	20 828		20 828	0.00
445512	Tva a décaisser 2020		5 090	(5 090)	-100.00
4455121	Tva a décaisser 2021		5 023	(5 023)	-100.00
445581	Tva a décaisser 2019 post RJ+2021 Luca	9 140	9 140		0.00
445881	Tva a régulariser 2022	9 905	9 905		0.00
445884	Tva à régulariser 2023	457	457		0.00
447	Cfe Les Pistoles	1 202	1 202		0.00
44861	Cfe 2021 Luca Restau	1 926	1 926		0.00
Comptes courants d'associés		166	144	22	15.10
455BAR	Joel Bartoli	166	144	22	15.10
Autres dettes		230 188	274 390	(44 202)	-16.11
4421	Prélèvement a la source	476	366	110	30.17
46721	Créances avant rj	221 563	265 876	(44 313)	-16.67
467GUI	Guidoni Alain / Directeur général	8 149	8 149		0.00
Dettes et comptes de régularisation		319 544	329 282	(9 739)	-2.96
Total général Passif		248 854	196 412	52 442	26.70

Détail du compte de résultat simplifié

Rubriques	01/01/2024	01/01/2023	Variation	
	31/12/2024	31/12/2023		
	12	12	Montant	%
Production vendue de biens	338 492	390 160	(51 668)	-13.24
7011 Recettes 20%	50 824	63 577	(12 753)	-20.06
7012 Recettes 10%	220 063	276 957	(56 894)	-20.54
7013 Recettes 5.5%	65 150	49 626	15 523	31.28
7014 Recettes à 0%	2 456	2 456	2 456	0.00
Production vendue de services	2 106	7 894	(5 788)	-73.32
7062 Prestations services 10%		7 894	(7 894)	-100.00
7081 Produits des services exploités dans l'E	2 106		2 106	0.00
Subventions d'exploitation reçues		5 000	(5 000)	-100.00
741 Aides solidarité de la Chbre de Cce		5 000	(5 000)	-100.00
Autres produits	4 466	676	3 790	560.93
758 Produits divers de gestion courante	4 466	243	4 223	1735.22
78174 Reprise s/ prov pour dépréciat créanci		432	(432)	-100.00
Produits d'exploitation hors TVA	345 064	403 729	(58 665)	-14.53
Achats de matières premières et autres approvisionnements	139 421	161 570	(22 148)	-13.71
601 Achats stockés - Matières premières (et		121 342	(121 342)	-100.00
6011 Matières (ou groupe) A	105 787		105 787	0.00
6012 Boissons non Alcoolisées	24 907	40 228	(15 321)	-38.09
6013 Boissons Alcoolisées	7 876		7 876	0.00
6014 Droguerie	143		143	0.00
602 Achats stockés - Autres approvisionneme	709		709	0.00
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		1 670	(1 670)	-100.00
6031 Variation des stocks de matières premièr		1 670	(1 670)	-100.00
Autres charges externes	43 844	63 215	(19 371)	-30.64
604 Achats d'études et prestations de servi		404	(404)	-100.00
60611 Electricité, Essence, Gaz	1 278	868	410	47.20
6063 Fournitures d'entretien et de petit équ	4 076	4 195	(118)	-2.82
6064 Fournitures administratives	30		30	0.00
612 Redevances de crédit-bail	3 234	2 970	264	8.89
6122 Crédit-bail mobilier	6 250		6 250	0.00
613 Locations		137	(137)	-100.00
6132 Locations immobilières	7 268	9 650	(2 381)	-24.68
6134 Mise à disposition locaux	3 600	10 800	(7 200)	-66.67
61351 Location tpe	925	697	229	32.80

Détail du compte de résultat simplifié

Rubriques	01/01/2024	01/01/2023	Variation	
	31/12/2024	31/12/2023		
	12	12	Montant	%
Autres charges externes	43 844	63 215	(19 371)	-30.64
615 Entretien et réparations		2 423	(2 423)	-100.00
6151 Entretien et réparation	4 367		4 367	0.00
6156 Maintenance	1 462		1 462	0.00
616 Primes d'assurance		1 780	(1 780)	-100.00
6161 Multirisques	81		81	0.00
618 Divers		3 796	(3 796)	-100.00
6221 Commissions la fourchette		777	(777)	-100.00
6226 Honoraires Comptable	6 513	5 421	1 092	20.14
62261 Honoraires Avocats		1 959	(1 959)	-100.00
62262 Honoraires Mandataires	(8 172)	4 776	(12 948)	-271.08
6227 Frais d'actes et de contentieux	253	1 678	(1 426)	-84.95
6228 Cotisations UMIH		400	(400)	-100.00
6231 Annonces et insertions	642		642	0.00
6238 Divers (pourboires,dons courants,...)	(19)		(19)	0.00
6251 Voyages et déplacements	4 926	3 835	1 091	28.45
6261 Frais de télécommunications	242	382	(140)	-36.57
627 Services bancaires		4 419	(4 419)	-100.00
6271 Frais Bancaire	4 566		4 566	0.00
6272 Commissions Cb	2 323		2 323	0.00
6273 Commissions Com cb		1 848	(1 848)	-100.00
Impôts, taxes et versements assimilés	192	3 665	(3 473)	-94.76
6351 CFE	192	788	(596)	-75.63
6358 Taxes Emplacements		2 877	(2 877)	-100.00
Rémunérations du personnel	79 293	68 676	10 617	15.46
6411 Salaires,appointements	82 779	73 320	9 459	12.90
6414 Indemnités paniers repas	(3 486)	(4 644)	1 158	24.93
Charges sociales	14 385	17 057	(2 672)	-15.67
6451 Cotisations à l'URSSAF	25 155	23 458	1 697	7.23
6453 Cotisations aux caisses de retraites	5 916	8 235	(2 320)	-28.17
6456 Prévoyance	712	631	81	12.92
6459 Cotisations salariales	(17 398)	(15 267)	(2 131)	-13.96
Dotations aux amortissements	5 323	5 037	287	5.69
68112 Dotations aux Amorts	5 323	5 037	287	5.69
Dotations aux provisions		28 144	(28 144)	-100.00
68174 Dotat aux prov pour dépréciation créanc		28 144	(28 144)	-100.00

Détail du compte de résultat simplifié

Rubriques	01/01/2024	01/01/2023	Variation	
	31/12/2024	31/12/2023		
	12	12	Montant	%
Autres charges	20	99	(79)	-79.57
6511 Redevances pour concessions,brevets,lic		99	(99)	-100.00
658 Charges diverses de gestion courante	20		20	0.00
Charges d'exploitation	282 479	349 132	(66 653)	-19.09
Résultat d'exploitation	62 585	54 597	7 988	14.63
Produits financiers		2	(2)	-100.00
761 Produits de participations		2	(2)	-100.00
Charges financières	311	50	261	524.82
661 Charges d'intérêts		50	(50)	-100.00
6611 Intérêts des emprunts et dettes	311		311	0.00
Charges exceptionnelles	94		94	
6711 Pénalités sur marchés (et débits payés)	94		94	0.00
Bénéfice ou perte	62 181	54 549	7 632	13.99

Détail du bilan simplifié

Rubriques		01/01/2024	01/01/2023	Variation	
		31/12/2024	31/12/2023		
		12	12	Montant	%
Fonds commercial		131 000	131 000		0.00
207	Fonds commercial	36 000	36 000		0.00
2071	Fonds commercial Luca Restau	95 000	95 000		0.00
Immobilisations corporelles		17 899	18 567	(668)	-3.60
2135	Installations générales, agencements, amé	15 000	15 000		0.00
2151	Installations complexes spécialisées	7 321	7 321		0.00
21541	Install°.matériel Luca Restau	594	594		0.00
215411	Matériel du fonds acquis par Luca Resta	20 000	20 000		0.00
2181	Installations générales, agencements, amé	22 274	17 619	4 655	26.42
21811	Agencement mobilier Luca Restau	3 129	3 129		0.00
2182	Matériel de transport	7 000	7 000		0.00
2183	Matériel de bureau et matériel informat	11 179	11 179		0.00
2184	Mobilier	7 362	7 252	110	1.52
28135	Amort installations et aménagements	(15 000)	(15 000)		0.00
2815	Installations techniques, matériel et ou	(7 321)	(7 321)		0.00
281541	Amort matériel Luca Restau	(594)	(594)		0.00
2815411	Amort matériel du fonds acquis par Luca	(20 000)	(20 000)		0.00
28181	Amort agencement mobilier	(12 015)	(9 942)	(2 074)	-20.86
281811	Amort agencement mobilier Luca Restau	(3 129)	(3 129)		0.00
28182	Amort Matériel de transport	(3 589)	(2 189)	(1 400)	-63.94
28183	Amort matériel du bureau et informatiqu	(10 820)	(10 462)	(358)	-3.43
28184	Amort du mobilier	(3 491)	(1 890)	(1 601)	-84.73
Immobilisations financières		80	80		0.00
27181	Parts sociales	80	80		0.00
Actif immobilisé		148 979	149 647	(668)	-0.45
Stocks de matières premières, approvisionnements et en cours de production		3 237	3 237		0.00
3171	Stocks de fournitures et petit matériel	3 237	3 237		0.00
Autres créances		52 463	43 528	8 934	20.53
4096	Fournisseurs - Créances pour emballages		120	(120)	-100.00
444	Etat - Impôts sur les bénéfices		192	(192)	-100.00
44567	Crédit de TVA à reporter	128		128	0.00
445882	Tva a régulariser 2020		5 165	(5 165)	-100.00
445883	Tva a régulariser 2021		527	(527)	-100.00
445885	Tva à régulariser 2024	5 610		5 610	0.00
46731	Blocage provision saisie attribut° chez	75 049	75 049		0.00
467BAR	Frédéric Bartoli	6 000		6 000	0.00
467FRI	Frioul yatch and fun	3 200		3 200	0.00